



Démarche : Inscription au concours externe, sur titres avec épreuves, pour le recrutement des sages-femmes cliniciennes de catégorie A de la fonction publique de la Polynésie française au titre de l'année 2026

Organisme : Direction des talents et de l'innovation

## Identité du demandeur

Email	<input type="text"/>
Civilité	<input type="text"/>
Nom	<input type="text"/>
Prénom	<input type="text"/>

## Formulaire

L'administration de la Polynésie française organise un concours externe, sur titres avec épreuves, pour le recrutement des sages-femmes cliniciennes de catégorie A de la fonction publique de la Polynésie française au titre de l'année 2026. L'arrêté n°3571 MFT/DTI du 29 mai 2026 portant date d'ouverture et organisation matérielle de celui-ci.

Les inscriptions sont ouvertes à partir <u>du mardi 02 juin 2026 jusqu'au mercredi 1er juillet 2026 inclus.</u>

**\*\*<u>Le concours externe comprend deux épreuves d'admission :</u>\*\***

1° Un entretien avec le jury permettant d'apprécier l'expérience professionnelle et l'aptitude du candidat à exercer les missions dévolues aux sages-femmes cliniciennes, sa motivation et sa connaissance générale de la Polynésie française ; au cours de cet entretien seront également jugées : la présentation, l'expression orale et sa capacité à servir dans une collectivité territoriale (durée 20 minutes - coefficient 5) ; <br>2° Une épreuve orale facultative en langue tahitienne portant sur un sujet d'ordre général (durée : 20 minutes, coefficient 2). Pour l'épreuve facultative, seuls les points au-dessus de la moyenne sont pris en compte.</br>

Tout dossier incomplet sera considéré irrecevable.

**\*\*Confidentialité et protection des données\*\*** <br>Les données à caractère personnel collectée par la Direction des talents et de l'innovation, directement auprès de vous fait l'objet d'un traitement automatisé ayant pour finalité la gestion des dossiers d'inscription au concours en question. Le traitement de ces données est nécessaire pour instruire votre dossier ainsi que pour l'accomplissement des missions de service public. Les données à renseigner dans le présent formulaire sont à ce titre obligatoire et effectuée dans le respect des prescriptions légales. Tous renseignements complémentaires pourront être obtenus en contactant le pôle recrutement par concours au 40 47 79 00 ou par courriel à : concours.dti@administration.gov.pf</br>

### Engagement

J'atteste sur l'honneur la véracité des renseignements et des justificatifs fournis dans ce dossier d'inscription et me déclare averti(e) que toute fausse déclaration ou document inexact me fera perdre le bénéfice d'une éventuelle admission au concours.

Cochez la mention applicable

Oui

Non

## RENSEIGNEMENTS DU CANDIDAT

Nom de naissance

# Inscription au concours externe, sur titres avec épreuves, pour le recrutement des sages-femmes

Écrire en lettres majuscules votre nom de naissance

## Nom marital

Si vous êtes marié(e), écrire votre nom d'époux(se) en lettres majuscules

## Prénoms

Inscrivez vos prénoms, dans l'ordre de l'État civil, en démarrant chaque prénom par une majuscule. Exemples: Jean-Luc Maimiti.

## Autorisant de publication d'identité

\*\*En répondant Oui\*\*, vous autorisez la publication de votre nom et de votre prénom dans le cadre du concours.&nbsp;

\*\*En répondant Non\*\*, votre identité ne sera pas publiée. Seul votre numéro d'inscription pourra être utilisé dans les publications du concours. Il est donc recommandé de le conserver précieusement pour le suivi de votre candidature.

Cochez la mention applicable

Oui

Non

## Date de naissance

## Lieu de naissance

Indiquez la commune, l'île de naissance et le code postal (exemple : Afareaitu - Moorea - 98728).

## Sélectionnez votre île ou pays de résidence

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Archipel de la Société

Bora-Bora - 98730

Huahine - 98731

Maupiti - 98732

Moorea-Maiao - 98728

Tahaa - 98733

Tahiti - 98735

Raiatea - 98735

Archipel des Marquises

Fatu Hiva - 98740

Fatu Huku - 98796

Hiva Oa - 98741

Nuku Hiva - 98742

Tahuata - 98743

## Inscription au concours externe, sur titres avec épreuves, pour le recrutement des sages-femmes

- Ua Huka - 98744
- Ua Pou - 98745
- Archipel des Australes
- Maria - 98795
- Raivavae - 98750
- Rapa - 98751
- Rimatara - 98752
- Rurutu - 98753
- Tubuai - 98754
- Archipel des Tuamotu-Gambier
- Ahe - 98770
- Ahunui - 98790
- Akamaru - 98755
- Akiaki - 98791
- Amanu - 98790
- Anaa - 98760
- Angakaitai - 98755
- Anuanuraro - 98790
- Anuanurunga - 98790
- Apataki - 98762
- Aratika - 98790
- Arutua - 98761
- Aukena - 98755
- Eiao - 98796
- Faaite - 98786
- Faaite - 98790
- Fakahina - 98766
- Fakarava - 98763
- Fangatau - 98765
- Fangataufa - 98791
- Hao - 98767
- Haraiki - 98790
- Hatu Iti - 98796
-

## Inscription au concours externe, sur titres avec épreuves, pour le recrutement des sages-femmes

- Hereheretue - 98790
- Hikitake Amanu - 98790
- Hikueru - 98768
- Hikueru - Tekokota - 98790
- Hiti - 98790
- Kamaka - 98755
- Katiu - 98789
- Kauehi - 98787
- Kauehi - 98790
- Kaukura - 98785
- Mahetika - Marokau - 98790
- Makaroa - 98755
- Makatea - 98790
- Makemo - 98769
- Makemo - 98790
- Mangareva - 98755
- Manihi - 98771
- Maniui - 98755
- Manuae (Scilly) - 98732
- Manuhangi - 98790
- Manui - 98755
- Maria (Gambier) - 98792
- Marokau - 98790
- Marotiri - 98794
- Marutea Nord - 98790
- Marutea Sud - 98793
- Marutea-Nord - 98790
- Mataiva - 98777
- Maturei Vavao - 98792
- Maupihaa (Mopelia) - 98732
- Mehetia - 98722
- Mohotani - 98796
- Morane - 98792
-

## Inscription au concours externe, sur titres avec épreuves, pour le recrutement des sages-femmes

- Motu One - 98742
- Motu One (Bellinghausen) - 98732
- Motureivavao - 98792
- Motutapu - 98790
- Motutunga - 98790
- Napuka - 98772
- Nengonengo - 98790
- Niau - 98790
- Nihiru - 98790
- Niutahi - Apataki - 98762
- Nukumarua - Aratika - 98764
- Nukutavake - 98773
- Nukutavake - 98791
- Nukutepipi - 98790
- Paraoa - 98790
- Pirae - 98736
- Pinaki - 98791
- Pukapuka - 98774
- Pukarua - 98780
- Rangiroa - 98775
- Rangiroa - 98776
- Raraka - 98790
- Garumaoa Raroia - 98790
- Ravahere - 98790
- Reao - 98779
- Reitoru - 98790
- Rekareka - 98790
- Taenga - 98790
- Taenga - 98791
- Tahanea - 98790
- Taiaro - 98790
- Takapoto - 98782
- Takaroa - 98781
-

# Inscription au concours externe, sur titres avec épreuves, pour le recrutement des sages-femmes

- Taravai - 98755
- Tatakoto - 98783
- Tauere - 98790
- Tekokota - 98790
- Tematangi - 98791
- Temoe - 98792
- Tenararo - 98792
- Tenarunga - 98792
- Tepoto Nord - 98791
- Tepoto-Sud - 98790
- Tetiaroa - 98701
- Tikehau - 98778
- Tikei - 98790
- Toau - 98763
- Tuanake - 98790
- Tupai - 98730
- Tureia - 98784
- Vahanga - 98792
- Vahitahi - 98788
- Vahitahi - 98791
- Vairaatea - 98791
- Vaitepaua - 98790
- Vanavana - 98791
- France métropolitaine (incluant la Corse)
- Guadeloupe
- Guyane
- Martinique
- Mayotte
- Nouvelle-Calédonie
- Réunion
- Saint-Barthélemy
- Saint-Martin
- Saint-Pierre-et-Miquelon
-

# Inscription au concours externe, sur titres avec épreuves, pour le recrutement des sages-femmes

Autre

## Adresse géographique complète

Indiquez votre adresse de résidence (exemple : Tahiti, Punaauia Pk 9 côté mer Servitude Noa lotissement 8).

## Adresse postale

Indiquez l'adresse de réception de votre courrier (exemple : BP 1234 - Punavai).

## Numéro de téléphone

Indiquez le numéro de téléphone sur lequel vous êtes le plus facilement joignable.

## Pièce d'identité

Joindre une copie recto-verso de votre carte d'identité ou de votre passeport en cours de validité (date d'expiration visible).

Le permis de conduire n'est pas accepté ici.

Dans le cadre de la RGPD, le titre d'identité sera supprimé lors de l'acceptation, du refus ou du classement sans suite du dossier.

Aussi, pour des raisons de sécurité, un filigrane est automatiquement ajouté aux images. Finalement, le titre d'identité ne sera ni disponible dans les zip de dossiers, ni téléchargeable par API.

## Pièce d'identité

## CHOIX DES DOMAINES ET OPTIONS

### Sélectionner le diplôme le plus élevé obtenu

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Licence : Diplôme de Licence (diplôme universitaire de trois ans)
- Licence Professionnelle : Diplôme de Licence Professionnelle (Licence avec spécialisation professionnelle)
- BUT : Bachelor Universitaire de Technologie (remplace le DUT en trois ans)
- DEJEPS : Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (qualification dans l'animation et le sport)
- Bachelor : Bachelor (titre d'école privé reconnu, mais certains peuvent être certifiés par l'État au niveau 6)
- Autre diplôme de niveau Bac+3/4
- Master : Diplôme de Master (diplôme universitaire de cinq ans, divers domaines : économie, sciences, lettres, etc.)
- Master spécialisé : Formation professionnelle spécialisée (souvent à Bac+5, parfois plus longue)
- Diplôme d'Ingénieur : Diplôme d'Études en Ingénierie (cinq ans, délivré par des écoles d'ingénieurs accréditées)
- Diplôme de Grande École : Diplôme d'établissements comme les Écoles de Commerce (Bac+5 ou plus)
- DESJEPS : Diplôme d'État Supérieur de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (niveau supérieur en sport et animation)
-

## Inscription au concours externe, sur titres avec épreuves, pour le recrutement des sages-femmes

- Autre diplôme de niveau BAC+5
- Doctorat : Doctorat (niveau le plus élevé dans les études universitaires, préparé en trois ans après le Master, dans la recherche)
- HDR : Habilitation à Diriger des Recherches (permet d'encadrer des thèses de doctorat, principalement dans les universités)
- Diplôme de Docteur en Médecine : Obtenu après 6 à 9 années d'études selon la spécialité
- Autre diplôme de niveau Bac+8 et au-delà

### Concours externe ou interne.

Vous avez la possibilité de participer :

- soit au concours externe : réservé aux candidats titulaires du diplôme d'État français de sage-femme ou d'un titre ou d'un diplôme permettant l'exercice de la profession de sage-femme en France ;
- soit au concours interne : réservé aux fonctionnaires relevant du statut de la fonction publique de la Polynésie française qui justifient, au 1er janvier de l'année d'ouverture du concours, de trois (3) ans de service effectif dans l'administration de la Polynésie française ou l'un de ses établissements publics à caractère administratif ainsi que de la détention du diplôme d'État français de sage-femme ou d'un titre ou d'un diplôme permettant l'exercice de la profession de sage-femme en France.

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Externe
- Interne

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Justificatif du diplôme.

Diplôme d'État français de sage-femme ou d'un titre ou d'un diplôme permettant l'exercice de la profession de sage-femme en France.

Les candidats titulaires d'un diplôme étranger devront adresser une demande de reconnaissance d'équivalence à la direction des talents et de l'innovation en y joignant une copie du diplôme étranger traduit et une attestation de comparabilité délivrée par le centre ENIC-NARIC : <https://www.france-education-international.fr/hub/reconnaissance-de-diplomes>.

### Épreuve orale facultative (langue tahitienne).

Souhaitez-vous passer l'épreuve orale facultative en langue ?

Pour cette épreuve facultative, seuls sont pris en compte les points au-dessus de la moyenne.

Cochez la mention applicable

- Oui
- Non

### Visioconférence

Si toutefois vous n'avez pas la possibilité de vous déplacer pour vos épreuves d'admission, nous vous proposons de les passer par visioconférence.

Cette option est modifiable uniquement pendant la période d'inscription.

Cochez la mention applicable

- Oui
- Non

## TRAVAILLEUR RECONNU HANDICAPE

Êtes-vous reconnu(e) travailleur handicapé par la COTOREP ?

Travailleur reconnu handicapé

## Inscription au concours externe, sur titres avec épreuves, pour le recrutement des sages-femmes

Êtes-vous reconnu(e) travailleur handicapé par la COTOREP ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Justificatif de travailleur handicapé

1) Joindre une notification de décision délivrée par la COTOREP en cours de validité ou l'attestation de demande de renouvellement ;

2) Le cas échéant, un certificat médical, datant de moins de 6 mois, établi par un médecin agréé, précisant la nature des aides humaines et techniques, ainsi que les aménagements nécessaires aux épreuves écrites du concours.